

Contribution du Conseil de Développement – synthèse

Schéma de services à la population

Le Conseil de Développement du Pays de la Haute Gironde s'est réuni le 24 juin 2009, au Centre de Formation Multi-Métiers de Reignac, afin d'apporter une contribution précisant ses attentes pour le futur Schéma de services à la population, dont le cahier des charges est en cours d'élaboration.

Le Conseil de Développement a précisé tout d'abord ce qu'il entendait par « services à la population » et identifié les secteurs de services concernés :

- | | | |
|---|-------------------------|--|
| - Services publics généraux | - Commerces et services | - Emploi |
| - Services « publics » assimilés ou assurés par des privés (La Poste, Télécommunications,...) | marchands | - Accès aux droits /justice |
| - Education et formation | - Culture | - Services aux personnes âgées (aide à domicile,...) |
| - Santé | - Loisirs | - Services aux personnes handicapées |
| - Transport | - Enfance-Jeunesse | - Hébergement d'urgence |
| | - Insertion | |
| | - Social | |

Parmi ces secteurs de services, le Conseil de Développement a mis en avant les services qui lui semblent moins bien représentés ou pour lesquels il y a risque de dégradation/disparition. Ces services pourraient faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre de l'étude :

- Services publics généraux et assimilés : le Conseil de Développement a souligné l'intérêt du réseau des Maisons des Services au Public de la Haute Gironde qui accueillent des permanences d'organismes départementaux situés à Bordeaux (CPAM, CAF, ...). En revanche, il a pointé le risque de disparition des perceptions et des bureaux de la Poste.
- En matière d'éducation et formation, si le maillage en établissements de formation est relativement satisfaisant, il existe des carences dans l'offre de formations proposée.
- Dans le domaine de la santé, le territoire dispose d'un équipement structurant avec l'hôpital de Blaye. Actuellement, un déficit en médecins spécialistes a été identifié dans les domaines suivants : pédiatre, pédopsychiatre, psychologue,... Et demain se pose la question des praticiens de base dans les petites communes rurales (généraliste, infirmière,...)
- Dans le domaine de la jeunesse/enfance, un effort particulier a été réalisé ces dernières années par les Communautés de communes pour mailler le territoire en équipements et services (crèche/structure multi-accueil, centre de loisirs sans hébergement, relais d'assistantes maternelles, PRIJ/BIJ,...) dans le cadre de leurs Projets Educatifs locaux. Il reste néanmoins des besoins à couvrir sur les cantons du sud du territoire qui doivent faire face à un afflux important de nouvelle population (ménages avec enfants venant de l'agglomération bordelaise).
- Au niveau de la culture, l'ensemble des communes du Pays sont relativement bien équipées en salles polyvalentes. Mais, pour le Conseil de Développement, il y a un déficit de lieux dédiés à la culture et il manque une salle de spectacles de jauge importante au nord du territoire.
- Télécommunication : Accès Internet, ADSL et TNT.

- Handicap/social : disparition des RASED, arrêt financement pour l'accompagnement individuel des personnes défavorisées,...
- En matière d'hébergement d'urgence, la réponse n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire.

Au-delà de la localisation des services, il sera important dans l'étude de qualifier l'offre de services présente en Haute Gironde.

Le Conseil de Développement s'est intéressé à la notion de qualité de l'offre de services, en essayant de répondre à la question suivante : que recherchez-vous en priorité dans un « service de qualité » ?

- Proximité (domicile, lieu de travail) et accessibilité (transport,...)
- Qualité de l'information
- Réactivité/rapidité
- Qualité du service fourni ou des produits
- Qualité de l'accueil
- Compétence/fiabilité
- Disponibilité (moyens humains, horaires d'ouverture,...)
- Continuité du service dans le temps
- Coût
- Equité géographique (bonne répartition territoriale) et sociale (pas de publics exclus)

Concernant l'identification des besoins en services de la population, le Conseil de Développement propose les outils suivants pour associer la population :

- La mise en place d'un questionnaire auprès des habitants (appui sur les élus dans les communes). Cela lui paraît essentiel.
- La consultation les professionnels qui gèrent des services et ont un contact direct avec la population dans son ensemble ou certaines catégories (services sociaux, services aux personnes âgées,...) afin de répondre à un questionnaire, participer à des réunions collectives de synthèse,...
- La mise en place d'enquête de satisfaction au sein des services auprès de leurs bénéficiaires, en ciblant les services.
- Ne pas réinventer ce qui existe déjà et s'appuyer sur des groupes de travail existants :
 - Groupe de travail Coordonnateurs Jeunesse des CDC, CAF, CG33, DRDJS sur l'élaboration d'un diagnostic Jeunesse à l'échelle de la Haute Gironde
 - Travaux du Conseil de Développement
 - Travaux du Conseil de Formation
 - Etc.

Plus globalement, le Conseil de Développement souhaite que soient développés des outils d'informations auprès des nouveaux arrivants sur l'offre de services et d'équipements, l'identité et les attraits du cadre de vie de notre territoire, éventuellement à l'échelle de la Haute Gironde.

Enfin, le Conseil de Développement attend de l'étude qu'elle puisse identifier les facteurs (positifs ou négatifs) qui interviennent dans la dynamique ou non de développement des commerces dans les communes de notre territoire : pourquoi certaines communes perdent leurs services et commerces ? et d'autres en gagnent ?